

*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



Comment pérenniser son installation :

Entretien et maintenance des installations d'ANC



L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement



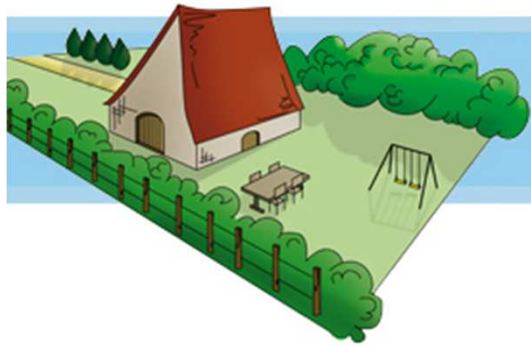


L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



Contenu

1. Information du particulier,
2. Vie de l'installation,
3. Opérations d'entretien,
4. Opération de maintenance,
5. Opérations de vidange,
6. Conclusion.



L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



1. Information du particulier

- **Droits & obligations de l'utilisateur** : Assurer l'entretien et faire procéder à la vidange périodiquement par une personne agréée pour garantir son bon fonctionnement.

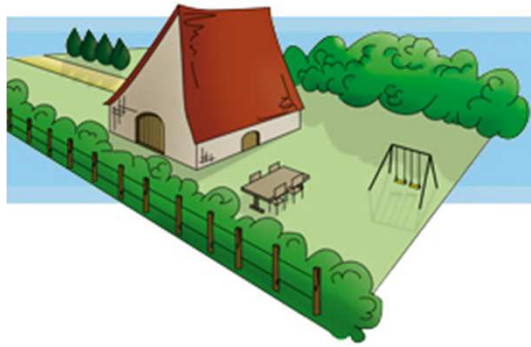


L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



1. Information du particulier

- **SPANC** : Information des usagers du service et réalisation de documents,
- **Bureaux d'études** : Conseil au maître d'ouvrage,
- **Fabricants** : Information dans le cadre des notices techniques des produits, guide utilisateurs, sites Internet, plaquettes,...
- **Installateurs** : Information lors de l'installation et de la mise en service.



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



1. Information du particulier

- **PANANC (Plan d'Action National ANC):**
Action 12 / Informer les particuliers sur leurs obligations :
« **Guide d'aide au choix des filières** »

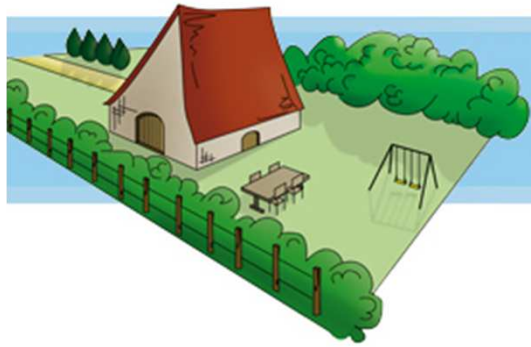


*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



2. Vie de l'installation

- **Notices des fabricants :**
 - Recommandations sur les équipements,
 - Produits à ne pas rejeter,
 - Opération d'entretien courant et de maintenance à réaliser par le propriétaire ou par une personne spécialisée avec ou sans contrat d'entretien.



L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



Il est interdit

- de rejeter dans les canalisations les eaux pluviales (toiture et drainage) et les eaux de piscine (vidange et eaux de lavage des filtres).



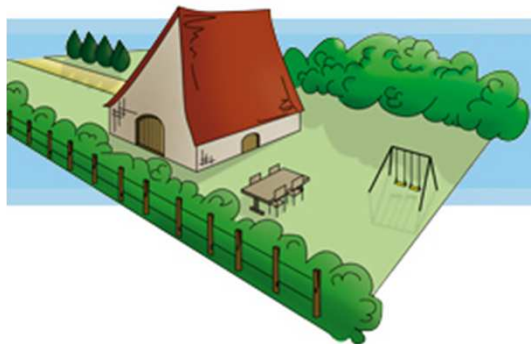
*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



Il est interdit de rejeter dans les canalisations d'amenée des eaux usées domestiques

- de rejeter dans les canalisations l'eau de rétrolavage d'un adoucisseur d'eau,
- d'utiliser un broyeur d'aliments ou une pompe broyeuse placés en amont des appareils de prétraitement (Bacs dégraisseurs ou fosses septiques ou décanteurs).

Des produits tel que : huiles, graisses, cires et résines, peintures et solvants, tous produits toxiques, objets difficilement dégradables.



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



2. Vie de l'installation

- **Guide d'utilisation rédigé en français et remis au propriétaire reprenant les éléments suivants:**
 - Prescriptions d'entretien, de vidange et de maintenance, notamment les fréquences d'intervention et de changement des pièces mécaniques si besoin.
 - Performances garanties et leurs conditions de pérennité,
 - Production de boues,
 - Partie réservée à l'entretien et à la vidange permettant d'inscrire la date, la nature des prestations ainsi que le nom de la personne agréée.



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



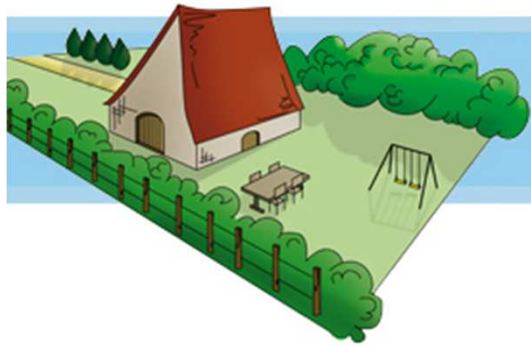
3. Opérations d'entretien

- **Entretien régulier par le propriétaire (art.15*),**
- **Vidange par une personne agréée (art.15*),**
- **Objectif de l'entretien (art.16*) :**
 - Bon fonctionnement et bon état :
 - Dispositifs de ventilation,
 - Dispositifs de dégraissage, le cas échéant,
 - Bon écoulement et bonne distribution,
 - Accumulation normale des boues, des flottants et leur évacuation,

* Arrêté du 7 mars 2012 « Prescriptions techniques »

L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement





*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



3. Opérations d'entretien

- **Filières traditionnelles :**
 - **Fréquence :** autant que nécessaire (art.15),
 - **Vidange pour les filières traditionnelles :** 50% du volume utile de la fosse (art.15),
 - **Boîtes :** fermées en permanence et accessibles,
 - **Conditions d'entretien :** décrit dans le guide d'utilisation.



L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage

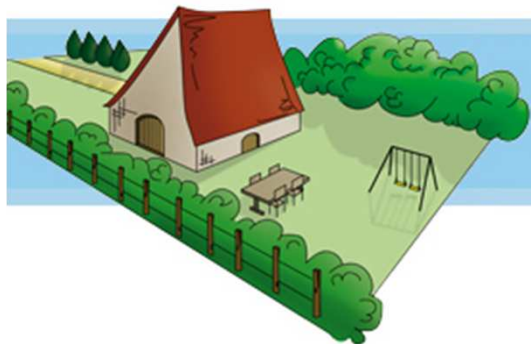


3. Opérations d'entretien

○ DTU 64.1 (Mars 2007)

Produits	Objectifs de l'entretien	Action	Périodicité de référence
Fosse septique	Éviter le départ des boues vers le traitement	Inspection et vidange des boues et des flottants si hauteur de boues > 50 % de la hauteur sous fil d'eau (fonction de la configuration de la fosse septique) a) Veiller à la remise en eau	Première inspection de l'ordre de 4 ans après mise en service ou vidange, puis périodicité à adapter en fonction de la hauteur de boue
Préfiltre intégré ou non à la fosse septique et boîte de bouclage et de collecte	Éviter son colmatage	Inspection et nettoyage si nécessaire	Inspection annuelle
Bac dégraisseur (suffisamment dimensionné)	Éviter le relargage des graisses	Inspection et si nécessaire écrémage ou vidange	Inspection semestrielle
Boîtes de bouclage et de collecte	Éviter toute obstruction ou dépôt	Inspection et nettoyage si nécessaire	Inspection et nettoyage si boîte de bouclage et de collecte en charge
Dispositifs aérobies	Selon les instructions d'exploitation et de maintenance claires et compréhensibles fournies par le fabricant		

a) Une faible hauteur de boue résiduelle (quelques centimètres) est souhaitable.



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



3. Opérations d'entretien

○ Filières agréées:

Les opérations d'entretien et de maintenance sont variables selon les procédés :

- Curage du réseau de distribution,
- Scarification du milieu filtrant,
- Faucardage,
- Maintenance des équipements électromécaniques,
- Vidange du décanteur, stockeur de boues ...



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



3. Opérations d'entretien

Suivant l'appropriation du système par le propriétaire final lié :

- à sa sensibilité à la protection de l'environnement,
- à sa capacité d'écoute et de compréhension,
- à la nature des opérations d'entretien et de maintenance à effectuer.



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



3. Opérations d'entretien

Nous pouvons trouver les situations suivantes :

- Opérations d'entretien courantes réalisables par le propriétaire,
- Opérations de maintenance :
 - Eventuellement peu accessibles au propriétaire du fait de la nature des actions à réaliser,
 - Pas accessible au propriétaire (vidange) qui fait l'objet d'un agrément de personne pour cette action.



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*

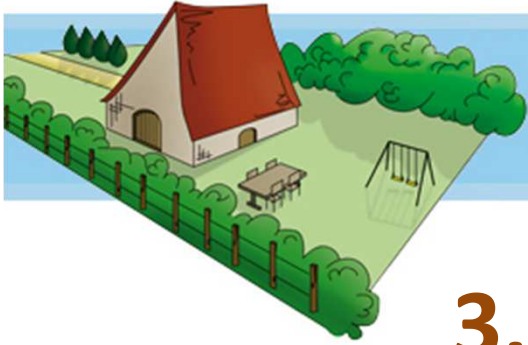


3.1. Opérations d'entretien courant réalisables par le propriétaire

- **Vérification du bon écoulement des effluents dans les dispositifs : canalisations, boites, ouvrages et exutoire.**



L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



3.1. Opérations d'entretien courant réalisables par le propriétaire

- Vérification et nettoyage du préfiltre.





*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*

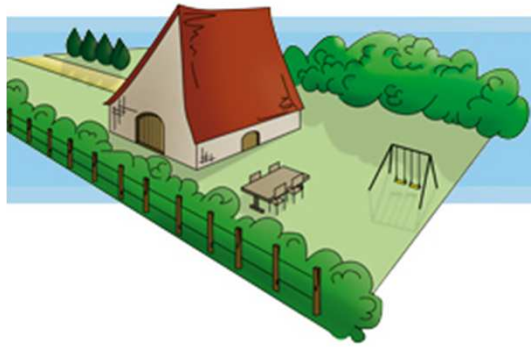


3.1. Opérations d'entretien courant réalisables par le propriétaire

- Vérification et nettoyage du filtre du compresseur (3 à 12 mois suivant l'environnement du compresseur) :



L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



4. Opérations de maintenance

3 approches possibles pour l'utilisateur :

- Il réalise les opérations de maintenance en respectant le guide utilisateur et les documentations techniques fournis avec le dispositif,
- Il souscrit un contrat de maintenance qui peut recourir plusieurs niveaux de prestations : du contrôle de bon fonctionnement, au remplacement des pièces consommables, voir à la prise en charge de la vidange,
- Il fait appel à une personne spécialisée pour assurer une intervention curative suite à un dysfonctionnement.



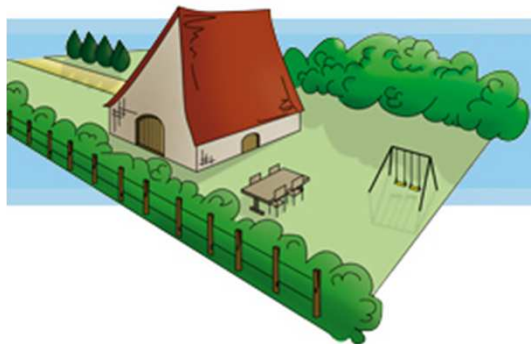
*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



4. Opérations de maintenance

- **Mesure du
niveau de boues :**





*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



4. Opérations de maintenance

- Intervention sur le compresseur :





*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*

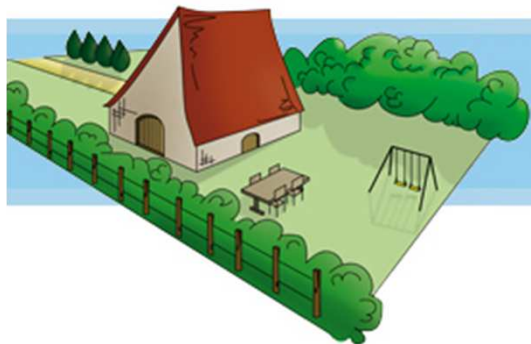


4. Opérations de maintenance

- Intervention sur le coffret électrique (Action sur les fonctions sans toucher à la programmation du process) :



L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



5. Opérations de vidange

Elle est réalisée par une personne agréée suite à une mesure de boues :

- **Filières traditionnelles** : Volume mini $3\text{m}^3 \leq 5 \text{ PP}$
 - Fosse adaptée : fréquence d'entretien optimisée,
 - Fosse sous dimensionnée : entretien plus rapproché.
- **Filières agréées** :
 - La fréquence de vidange est directement liée au volume dédié au stockage des boues (30 % du volume).



*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*

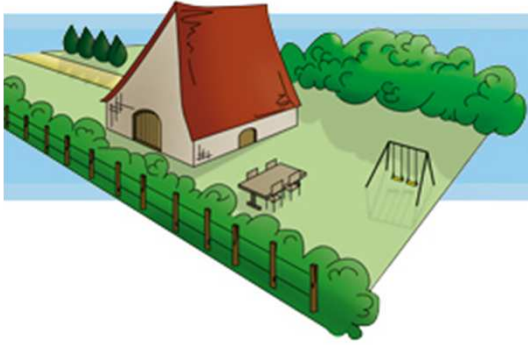


5. Opérations de vidange



L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement





*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*



5. Opérations de vidange



L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement





*L'intégration parfaite
de l'ANC dans le paysage*

6. Conclusion

La pérennité d'un dispositif d'ANC, tant dans ses composants que dans son efficacité au regard de la protection de l'environnement est intimement liée à l'implication du propriétaire.

Si l'utilisation même qui en est fait est importante, son dimensionnement, son entretien et sa maintenance restent les piliers incontournables de son efficacité et de sa longévité.

L'IFAA poursuivra ses actions de sensibilisation visant à pérenniser tout dispositif ANC une fois celui-ci installé.